

**PARTAGE NOIR**

# LOUIS LECOIN

## ET LE MOUVEMENT ANARCHISTE

*par Sylvain Garel*



OLT

**AVERTISSEMENT**

Cette recherche est extraite d'un mémoire de maîtrise d'histoire politique contemporaine rédigé sous la direction de Messieurs René Remond et Jean-Pierre Rioux et soutenu en novembre 1979 à l'université Paris X de Nanterre (Hauts-de-Seine).

**<https://www.partage-noir.fr>**

**[contact@partage-noir.fr](mailto:contact@partage-noir.fr)**

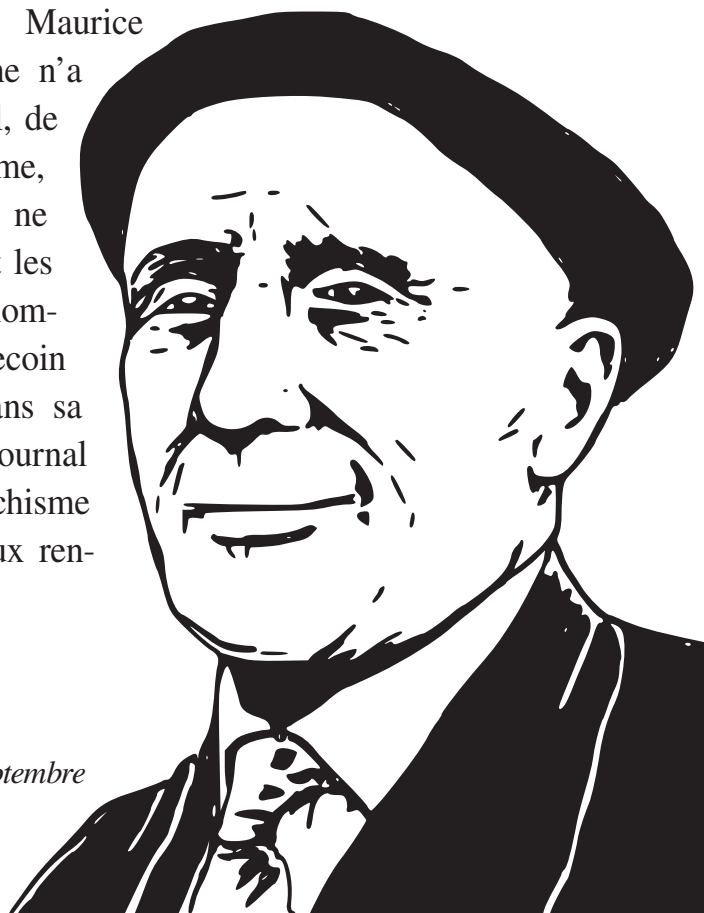
**2021/03-02-2021**

# Introduction

« Je suis anarchiste depuis 1905, et si la mort venait bientôt, j'assure que ce serait en anarchiste que je m'éteindrais » [1]. Lecoin écrit cette phrase à la veille d'entamer sa grève de la faim pour obtenir un statut pour les objecteurs de conscience. Il a 74 ans. Lecoin, depuis son contact avec l'action politique, s'est toujours affirmé anarchiste. Certains le disaient individualiste, d'autres l'accusaient de réformisme. Mais nul document, nul témoignage ne remettent en cause ses convictions libertaires.

Par contre les rapports qu'il a entretenus, pendant plus d'un demi-siècle, avec le mouvement anarchiste organisé, évoluèrent considérablement au fil des ans. Entre le secrétariat de la Fédération Communiste Anarchiste en 1912 et le splendide isolement des dernières campagnes, quelles différences !

A l'exception d'un article de Maurice Joyeux paru en 1971 [2], personne n'a étudié cet aspect, pourtant essentiel, de la vie de Louis Lecoin. Lui-même, dans son autobiographie [3], ne s'attarde guère sur ce sujet. Restent les sources directes ; elles sont nombreuses : les articles de et sur Lecoin parus dans la presse libertaire, dans sa revue *Défense de l'Homme* et son journal *Liberté*. Divers ouvrages sur l'anarchisme nous donnent également de précieux renseignements.



[1] *Liberté*, juin 1962.

[2] Maurice Joyeux, *La Rue*, n°11, septembre 1971.

[3] Louis Lecoin, *Le cours d'une vie*, Paris 1965 (354 pages).

# Un militant exemplaire

Avant d'arriver à Paris en 1905, Louis Lecoin ne se distingue guère des autres enfants de Saint-Amand-Montrond (Cher), sa ville natale. Comme la plupart d'entre eux, Louis ne rate pas une occasion de voir défiler les régiments en transit par Saint-Amand. Il va même à l'âge de 16 ans rêver d'accomplir une carrière militaire. Heureusement il lui faut patienter jusqu'à 18 ans pour s'engager. En attendant il prend une décision qui va bouleverser sa vie : il part pour Paris...

Muni d'un certificat d'études et d'un diplôme d'agriculteur lui permettant d'être employé chez un pépiniériste de la banlieue sud. Il y travaille douze heures par jour pour un salaire de misère. Au contact d'ouvriers étrangers, sa conscience politique s'éveille. Il découvre Zola et divers aspects du mouvement social. La catastrophe de Courrières, qui, le 10 mars 1906, fit plus de mille morts, accentue sa révolte contre la société [1].

Eclate alors une grève des jardiniers. Tout naturellement Lecoin rejoint ses camarades dans l'action directe ; les serres et les châssis en font les frais. La grève terminée, il change d'employeur et travaille chez des horticulteurs. Le premier mai 1906, Lecoin arrive place de la République, plusieurs heures avant le début de la manifestation. Mal lui en prend, à dix heures du matin il est, avec quelques personnes, arrêté arbitrairement et conduit à la caserne du Château-d'Eau. Détenu jusqu'au soir, il ne peut participer à l'une des plus grandes émeutes qu'ait connues la capitale. A ce moment il lit l'*Humanité* et assiste à des meetings socialistes contre l'expédition marocaine. Au cours de l'un d'entre eux Jaurès prend la parole, Lecoin est troublé par le charme et l'éloquence du grand tribun. Cultivant l'éclectisme, il se rend, quelque temps après, à une conférence anarchiste sur « l'agonie du vieux monde chrétien ». L'orateur n'est autre que Sébastien Faure, l'infatigable conférencier anarchiste. Lecoin fait ainsi connaissance avec l'un des hommes qui l'influencera le plus. Le lendemain, au cours d'une manifestation de jardiniers dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, la police charge. Résultat une arrestation : Lecoin. Comble de malheur ses poches sont bourrées de tracts et de brochures

[1] Cf. Film *Le cours d'une vie* de Jean Desville et Jacques Darri-Behaude, 1967 (90 mn).

prises la veille à la sortie de la réunion. Il est condamné à trois mois de prison pour coups à agents et surtout parce que le juge le croit anarchiste. Cette injustice lui fait écrire, par bravade, « Vive l'anarchie » sur les murs de sa cellule. Ce qui lui vaut quatre jours de cachot. Libéré, il désire adhérer au Parti Socialiste. Mais l'électorisme des amis de Jaurès et la fréquentation de jardiniers anarchistes l'en dissuadent. Dès lors il fréquente assidûment les réunions libertaires et lit de nombreux ouvrages anarchistes. Le 13 octobre 1909, Francisco Ferrer, pédagogue libertaire catalan, est fusillé dans les fossés de Montjuich (Espagne). La monstrueuse exécution provoque une vague de protestations énormes dans toute l'Europe. A Paris, une manifestation a lieu devant l'ambassade d'Espagne. La foule déborde le service d'ordre, des barricades sont édifiées et un gardien de la paix est tué. Lecoin est aux premières loges. Au cours d'une seconde manifestation, il rencontre un journaliste de l'*Humanité*, Robert Lazurick, originaire lui aussi de Saint-Amand-Montrond. Lazurick l'informe qu'il aurait dû rejoindre le 85<sup>e</sup> d'infanterie le 1<sup>er</sup> octobre !

\*

Lecoin hésite : servir le militarisme ou s'insoumettre et devoir s'exiler ? La dernière éventualité l'empêche de poursuivre la propagande. Il arrive donc avec deux mois de retard à la caserne de Cosne, décidé à refuser d'accomplir des tâches contraires à ses idées.

A peine incorporé Lecoin fait muter un capitaine pour sadisme puis récolte huit jours de prison pour refus d'obtempérer aux ordres d'un caporal alcoolique. Son service militaire se serait passé sans histoire si à quelques mois de sa libération n'avait éclaté une grève de cheminots. Le 17 octobre 1910 la compagnie de Lecoin doit intervenir contre les grévistes. Il demande une audience au capitaine et posément lui signifie qu'il refuse d'être un briseur de grève. Il est immédiatement enfermé dans les locaux militaires. Trois semaines plus tard il est écroué à Bourges en attendant le Conseil de Guerre !

Lecoin tient tête à l'aréopage galonné, son avocat, Maître Dupré, rappelant l'acquittement d'officiers cléricaux, demande la relaxe. Le Tribunal en décide autrement et Lecoin est condamné à six mois de prison. Son geste et son procès font la une de tous les journaux. De l'*Écho de Paris* au *Libertaire* où Eugène Peronnet, secrétaire du Comité de Défense Sociale conclut un long article par ces

mots : « *Si dans sa prison Louis Lecoin pense que son geste admirable peut être fécond, qu'il peut éveiller la conscience du soldat, ah ! comme sa captivité doit lui être douce, et comme il doit se sentir prêt à refaire le même geste.* »

« *Parce qu'il est un homme, par ce qu'il a fait ce que lui dictait sa conscience, on l'emprisonne, mais qu'importe la prison devant l'immense joie d'avoir fait son devoir, tout son devoir ? Comme il doit le trouver splendide, son cachot, le soldat Lecoin !* » [1].

Quant à Gustave Hervé dans la *Guerre Sociale* il écrit un superbe article où il imagine le dialogue entre le soldat Lecoin et l'esprit de Tolstoï. Le milieu anarchiste entend ainsi parler pour la première fois de Louis Lecoin.

Sa peine achevée, il est versé en avril 1911 au 10<sup>e</sup> d'infanterie à Auxonne, on ne lui demande pas cette fois d'intervenir contre les vigneron champenois ou les mineurs de Montceau en grève. Il échappe de peu à un nouvel emprisonnement ; il a, avec quelques camarades, recouvert la caserne de papillons antimilitaristes. On le soupçonne mais sans preuve, il est affecté au 13<sup>e</sup> d'infanterie à Décize où il termine tranquillement son régiment.

De retour à la vie civile des compagnons le font embaucher dans le bâtiment. Définitivement acquis aux théories libertaires, il décide de militer activement au sein du mouvement anarchiste.

\*

En mars 1912, Louis Lecoin adhère au Foyer Populaire de Belleville, un des groupes les plus actifs de la Fédération Communiste Anarchiste (FCA). La FCA, depuis son premier congrès en juin 1911, regroupe seize groupes et 400 militants majoritairement anarcho-communistes. Elle édite et diffuse le journal *Le libertaire*.

Lecoin arrive dans le mouvement anarchiste auréolé de son action pendant son service militaire. Il acquiert très vite les bases de l'idéologie libertaire, grâce à l'aide de Pierre Martin, le secrétaire du *Libertaire*. L'ancien compagnon de Louise Michel impressionne fortement le jeune militant : « *Je garde à mon ami Pierre Martin, mon guide et mon modèle, un fidèle souvenir* » [2].

[1] *Le Libertaire*, 27 novembre 1910.

[2] *Louis Lecoin*, *Le cours d'une vie*, déjà cité p. 51.

L'activité de Lecoin est telle qu'en octobre 1912 il est élu secrétaire de la FCA. L'élection à un tel poste de responsabilité d'un militant, entré six mois plus tôt dans le mouvement, montre « *que l'impuissance à s'organiser [qui] est un des traits de l'anarchisme français avant 1914* » [1]. Ce choix entraîne une protestation des érudits de l'organisation ; le nouveau secrétaire sait tout juste lire et écrire, il ignore, en grande partie, l'œuvre des grands précurseurs de l'anarchisme !

Heureusement que, la guerre approchant, l'époque est plus à l'action qu'à la discussion. Lecoin déploie une intense activité antimilitariste. Il organise réunions sur réunions, met au point de nombreuses initiatives et vend jusqu'à trois cents exemplaires du *Libertaire* par semaine. Tout cela en travaillant dix heures par jour sur des chantiers.

De plus, Lecoin et les militants de la FCA chahutent les réunions de Gustave Hervé et Miguel Almareyda. Ils n'acceptent pas que ces deux anciens libertaires fassent une propagande néo-patriotique. Les meetings se terminent souvent à coups de poings quand ce n'est pas à coups de pistolets !

L'engagement à outrance de Louis Lecoin lui vaut d'être dans le collimateur de la police. Le 15 novembre, il est arrêté pour avoir édité une affiche appelant à la désertion [2].

La FCA fait immédiatement campagne pour la libération de Lecoin. Pierre Martin écrit dans le quotidien de la CGT : « *Ils ne peuvent rester longtemps libres,*



[1] Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France*, Vienne 1975 (609 p.), Tome I, p. 452.

[2] Voir annexe.

*des hommes comme Lecoin, parce que ce sont des êtres fidèles à leurs convictions et qui restent en conformité avec leurs principes dans tous leurs actes » [1].*

\*



*Pierre Ruff (Dessin: OLT)*

Bénéficiant du régime politique, Lecoin commence à étudier l'œuvre des grands théoriciens libertaires. La prison devient pour lui, ce que Jules Vallès appelait, les grandes universités populaires.

Le 19 décembre 1912, avec un co-inculpé Ruff, il est condamné à cinq ans de prison : le maximum. A l'énoncé du verdict ils s'écrient « *A bas la guerre ! Vive l'Anarchie !* »

La guerre tant redoutée éclate. Au grand dam des libertaires, la mobilisation se déroule sans problème. Toujours détenu Lecoin reçoit, par l'intermédiaire de Pierre Martin, de pénibles nouvelles. La FCA n'existe plus, la plupart des militants rejoignent leurs affectations ou s'exilent ; seuls une dizaine de compagnons continuent à venir au local du *Libertaire*. Quant aux chefs de file du mouvement, ils s'opposent sur l'attitude à adopter face à la guerre. Union sacrée ou résistance ? Kropotkine que Lecoin considère comme « *le meilleur théoricien de l'anarchie* » [2], a choisi la lutte contre l'Allemagne et signé « le manifeste des seize ». Le mouvement anarchiste ne résiste pas à l'épreuve de la guerre, Lecoin connaît sa première grande déception. Il y en aura d'autres.

\*

En novembre 1916, Lecoin sort de prison. Pierre Martin vient de mourir. Quelques jours après sa libération, le 3 décembre, Lecoin se rend à une réunion au

[1] *La Bataille Syndicaliste, novembre 1912.*

[2] *Louis Lecoin, Le cours d'une vie, déjà cité.*



local du journal de Sébastien Faure *CQFD*. Il prend à parti le tribun anarchiste, l'accusant de continuer à faire paraître un journal censuré et d'être trop timide face aux socialistes et au gouvernement « *en raison de ses attaches avec les partis non anarchistes et de ses accointances* » [1]. Alphonse Barbé, alors déserteur, témoin de la dispute, rapporte : « *Sébastien Faure, qu'il accuse devant une centaine de camarades libertaires, non seulement de trahir la paix, mais d'être vendu au gouvernement, ceci parce que Malvy, ministre de l'Intérieur, avait mis Sébastien Faure en demeure de cesser sa propagande pacifiste, car il y allait de la vie d'un certain nombre de soldats des tranchées, dans les paquetages desquels on avait trouvé des tracts contre la guerre, signés Sébastien Faure ; placé en face de cette situation tragique et de ses responsabilités, Sébastien Faure accepta de suspendre sa campagne pour la paix ; c'est pour ce geste d'humanité que Lecoin tenta de fustiger ce dernier, il ne fut pas suivi par l'assemblée qui arbitrait le débat* » [2].

Lecoin, plus tard, regrette ses accusations : « *Ma jeunesse et mon impétuosité, mon inexpérience, me rendirent injuste envers lui à qui je reprochais, avec véhémence, ce que j'appelais ses coupables ménagements à l'égard des "anarchistes de guerre"* » [3].

De nouveau en prison, pour insoumission, Lecoin et d'autres détenus politiques de la Santé, rédigent en juin 1917 un numéro clandestin du *Libertaire*, ainsi qu'un peu plus tard, un manifeste, peut-être le premier, soutenant les maximalistes de Lénine.

L'armistice signé, *Le Libertaire* réapparaît à partir de janvier 1919. Lecoin, toujours en prison, y collabore dès les premiers numéros sous le pseudonyme de Leonic. Conscient de l'inefficacité du mouvement en 1914, il écrit un article intitulé « *Organisons-nous* » où il appelle à la constitution d'une organisation anarchiste [4].

Son opinion est importante pour le mouvement libertaire. Lecoin est un martyr qu'il convient de faire libérer. *Le Libertaire* mène une campagne et publie une brochure [5] « *Louis Lecoin est devenu pour nous jeunes libertaires, jeunes syndicalistes, un exemple à suivre. Il nous avait démontré qu'on pouvait être à la fois syndicaliste, libertaire et antimilitariste* » [6].

[1] Archives Nationales. F. 7/13061, rapport du 4 décembre 1916.

[2] Défense de l'Homme, septembre 1971, p. 10.

[3] Louis Lecoin, Le cours d'une vie, déjà cité.

[4] Le Libertaire, 8 février 1920.

[5] L'anarchiste Louis Lecoin et la guerre, Paris 1918 (6 pages).

[6] May Picqueray, May la réfractaire, Paris 1980 (247 pages), p. 55. 1916.

*Le Libertaire* doit attendre jusqu'à la fin novembre 1920 pour titrer sur trois colonnes à la une « Lecoin libéré » [1]. Il vient de passer huit années en prison !

\*

La libération de Lecoin coïncide avec plusieurs changements au sein du mouvement anarchiste : la création le 15 novembre de l'Union Anarchiste (UA) qui remplace la FCA, *Le Libertaire* passe de deux à quatre pages et, surtout, les anarchistes français commencent à critiquer la révolution russe. Jusqu'à cette époque les libertaires sont parmi les plus ardents défenseurs de la république des Soviets mais les informations qu'ils reçoivent peu à peu, leur font réaliser le fossé qui existe entre les réalisations de Lénine et Trotsky et l'établissement d'une société libertaire.

Lecoin adhère immédiatement à l'Union Anarchiste. Comme la plupart de ses compagnons il est devenu sans illusion sur la révolution bolchévique. Et quand Pierre Monatte, syndicaliste révolutionnaire, momentanément rallié au bolchévisme, lui propose de rejoindre la III<sup>e</sup> Internationale, il refuse. Pendant quelques années le Parti Communiste (PC) et l'UA font cause commune contre Poincaré, mais les divergences sont trop importantes et la rupture est consommée lorsque deux militants libertaires sont assassinés au cours d'un meeting du PC le 11 janvier 1924. A partir de cette date et jusqu'à la fin de sa vie l'anticommunisme de Lecoin ne faiblira pas. Un article écrit en 1952 expose les principaux griefs de Lecoin à l'égard du PC : « *La première guerre terminée, il eut été possible, malgré tout que sonnât en France l'heure des anarchistes. C'était à prévoir après la faillite des socialistes et des syndicalistes. Mais la révolution russe survint, elle, avec ses bouleversantes et funestes conséquences, qui ravagea tout, pilla, saccagea les couches sociales du peuple dans lesquelles les camarades pouvaient espérer à bon droit puiser le meilleur de leurs forces.* »

« *Et les anarchistes, au lieu de passer à l'attaque du régime capitaliste, durent se défendre opiniâtement contre l'emprise du bolchevisme.* »

« *Ils le firent avec un réel brio et on doit aux libertaires de langue française l'échec relatif des bolchevistes dans leur entreprise pour dominer complètement et internationalement le monde du travail.* »

[1] *Le Libertaire*, 28 novembre 1920.

« [...] la Russie ne représente plus l'espoir d'un bel avenir mais est devenue ce que nous craignons à ses débuts révolutionnaires (la dictature du " prolétariat " aidant) une région d'affreuse tyrannie » [1].

Lecoin est nommé administrateur du *Libertaire* et de la librairie en décembre 1920 [2]. Il fait appel à Sébastien Faure avec lequel il s'est réconcilié. Leur collaboration est fructueuse et contribue à relancer le mouvement anarchiste. Fin 1921 leur parvient l'annonce de la condamnation à mort de Sacco et Vanzetti; *Le Libertaire* révèle l'affaire aux Français. En janvier 1922 Lecoin est chargé de la rédaction du journal [3]. Pendant cette période il signe très peu d'articles mais de nombreuses brèves semblent être de sa main. Il quitte ses fonctions au *Libertaire* six mois plus tard. Un encadré précise : « Notre camarade Lecoin après avoir pendant de longs mois sacrifié tout son temps et le meilleur de son activité à la rédaction du *Libertaire*, de sa propre décision, au regret de nos camarades laisse le secrétariat » [4].



Sébastien Faure (Dessin: OLT)

Plusieurs hypothèses à ce retrait. La première est d'ordre personnelle, en 1922 Lecoin habite avec Marie Morand [5] sa vie privée n'est plus compatible avec la charge permanente que représente la rédaction du *Libertaire*. D'autre part, Lecoin, à 34 ans, se rend sans doute compte du manque d'efficacité de la plupart des campagnes menées par *Le Libertaire*. Sans renier ses idées, il se met en réserve pour pouvoir intervenir plus efficacement. Il ne quitte pas l'UA, il y milite différemment et les critiques ne tardent pas. Désormais Lecoin n'est plus un « militant exemplaire ».

[1] Défense de l'Homme, octobre 1952.

[2] *Le Libertaire*, 14 décembre 1920.

[3] *Le Libertaire*, 20 janvier 1922.

[4] *Le Libertaire*, 28 juillet 1922.

[5] Née en 1895, elle est la sœur de Jeanne Morand, compagne de Libertad.

# En marge de l'organisation

Fin 1923, à l'occasion de l'affaire Philippe Daudet, *Le Libertaire* devient quotidien. Lecoin, bien qu'il s'occupe des militants emprisonnés et qu'il participe à la souscription nécessaire au lancement du quotidien, reste à l'écart. Sans doute pour se consacrer à sa femme et à sa fille née le 3 juin 1924 à Paris. « *A partir de cette époque Lecoin ne fait plus corps avec l'organisation anarchiste. Il est à côté d'elle ! Il la sollicite pour ses campagnes, il peut même lui demander son avis qu'il suit ou qu'il ne suit pas. Il est en marge* » [1].

En octobre 1926, l'UA demande à Lecoin, membre de la Commission d'initiative de l'organisation depuis juillet, de s'occuper du sort de Sacco et Vanzetti d'une part, et de celui d'Ascaso, Durruti et Jover d'autre part. Trouvant le comité de défense sociale animé par des militants libertaires, trop restreint et peu efficace, il crée le Comité pour le Droit d'Asile (CDA) pour empêcher l'extradition d'Ascaso, Durruti et Jover et le Comité Sacco et Vanzetti. Lecoin assure le secrétariat des deux organismes.

Pour sauver les deux anarchistes italo-américains de la chaise électrique, il a besoin du soutien de toutes les personnalités de l'époque. Ce choix lui vaut des reproches de la part de certains militants de l'UA qui appellent à la création d'un autre comité « *pour collaborer au salut de nos deux camarades tout en conservant, sans compromissions malsaines, leur dignité et la pureté de leurs idées anarchistes* » [2]. Lecoin se souvient que « *l'un de ces " purs " commit une poésie ridicule, sinon odieuse, dans laquelle la vie de Sacco et Vanzetti ne pesait guère : " Qu'importe la mort ! Vive la mort ! " ou quelque ânerie semblable y était dite* » [3]. Quant aux communistes, ils accusent Lecoin de collaborer avec la bourgeoisie et d'appartenir à la Franc-Maçonnerie. Accusation reprise par

[1] Maurice Joyeux, La Rue, déjà cité.

[2] Le Libertaire, 13 mai 1927.

[3] Louis Lecoin, Le cours d'une vie, déjà cité.

« l'Action Française ». Pourtant Lecoin, contrairement à beaucoup d'anarchistes, n'a jamais appartenu à une loge maçonnique [1].

Les critiques modifient quelque peu l'action du Comité Sacco et Vanzetti qui s'engage dans une campagne plus massive à base de meetings et de manifestations [2].

Au congrès de l'UA en novembre 1927 quelques militants critiquent de nouveau l'action du Comité Sacco et Vanzetti. Une motion est finalement adoptée : « *Le congrès de l'Union Anarchiste Communiste après avoir entendu les explications sur l'action et la propagande en faveur de Ascaso - Durruti - Jover, Sacco et Vanzetti, approuve ce qui fût fait.* »

« *Dans l'avenir l'Union Anarchiste Communiste aura son propre comité de défense des emprisonnés. Le comité sera sous le contrôle direct, matériel et moral de l'UAC. Il est bien spécifié que la caisse du Comité Défense aura sa gestion particulière et son secrétaire particulier. Au sujet des alliances avec les partis extérieurs, l'UAC prendra éventuellement une fonction en accord avec l'esprit général de ses groupes et de ses fédérations* » [3].

Pour prolonger la campagne Sacco et Vanzetti, des compagnons demandent à Lecoin de lancer un comité contre la peine de mort. Mais il a besoin de repos et se retire.

\*

Entre temps a commencé la lutte entre synthésistes et platformistes au sein du mouvement libertaire. Lecoin bien « *qu'il se défiait des comités où majoritaires et minoritaires s'opposent retardant les décisions* » [4], joue un rôle important dans cette controverse.

Les platformistes sous l'impulsion des exilés russes Makhno et Archinov sont partisans d'une « *organisation anarchiste puissante et unie au point de vue idéologique*

[1] Cf. Léo Champion, Les anarchistes dans la F.M. ou les maillons libertaires et la chaîne d'union, Marseille 1969 (176 pages).

[2] Cf. A. Rebeyrol, J.P. Roux Fouillet, L'affaire Sacco et Vanzetti vue par l'Humanité et Le Libertaire, Paris 1971.

[3] Le Libertaire, 19 septembre 1927.

[4] Nicolas Faucier, correspondance personnelle.

*et tactique* » [1] et veulent se démarquer des individualistes. Les synthétistes trouvent ces positions contraires à l'éthique et à la tradition libertaires et pensent que les trois courants anarchistes (anarcho-sindicaliste, communiste libertaire et individualiste) peuvent coexister et former une synthèse.

Le congrès de l'UA à Orléans les 12, 13 et 14 juillet 1926, évite la scission entre les deux tendances. Un manifeste est proclamé, il réaffirme les positions des synthésistes tout en faisant des concessions aux plate-formistes. L'UA devient Union Anarchiste Communiste (UAC). Lecoin dans un article du *Libertaire* se félicite que l'unité triomphe [2].

Mais l'abcès n'est pas vidé ; le congrès de Paris des 30 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1927 marque la rupture entre les deux courants. Les plateformistes, majoritaires, prennent le contrôle de l'UAC de nouveau transformée en Union Anarchiste Communiste Révolutionnaire (UACR). Trois tendances se déterminent :

« 1) Un courant majoritaire qui, rejetant l'incohérence et la dispersion des efforts résultant de l'individualisme irresponsable, estimait que l'action de ses groupes ou de membres isolés ne peut être efficace qu'en se trouvant en concordance avec l'idéologie et la tactique générale de l'organisation... »

« 2) Un courant minoritaire qui, quoi qu'en désaccord sur la nouvelle orientation violant, selon lui, les principes anarchistes, décidait de rester dans l'organisation pour les défendre contre leurs détracteurs. »

« 3) Un courant scissionniste, d'accord avec les minoritaires pour la défense du traditionalisme anarchiste, mais refusant d'appartenir plus longtemps à une organisation qu'il assimilait à un parti [3]. »

Lecoin soutient la deuxième tendance et demeure à l'UACR, malgré le départ de Sébastien Faure qui fonde l'Association des Fédéralistes Anarchistes (AFA). Pendant un an Lecoin reste en retrait, il ne participe pas au congrès d'Amiens en août 1928 où il est néanmoins élu à la Commission administrative. Voyant l'UACR s'affaiblir, Lecoin et quelques compagnons synthétistes lancent une offensive en vue du congrès d'avril 1930. Ils demandent que le congrès soit ouvert aux abonnés du *Libertaire* ainsi qu'à l'AFA de Sébastien Faure [4]. Les plateformistes refusent ;

[1] Extrait de l'appel de Makhno aux anarchistes français en avril 1930.

[2] Le *Libertaire*, 13 août 1926.

[3] Nicolas Faucier, « Souvenirs d'un permanent anarchiste 1927-1929 », Le mouvement social, avril-juin 1973, p. 47-48.

[4] Le *Libertaire*, 14 décembre 1929.

Lecoin revient à la charge [6] et obtient qu'un vote ait lieu sur la question. La Commission administrative décide que le congrès soit élargi.

Lecoin et une trentaine de militants publient alors un « Manifeste des Anarchistes Communistes » [7]. Ils y réaffirment les principes de base de l'anarchisme, rejettent l'idée d'une armée post-révolutionnaire et appellent à l'unité des anarchistes. Lecoin rédige un cinquième du texte et se charge de recueillir les signatures des militants favorables. La tâche lui vaut d'être la cible des platformistes : « *Lecoin et sa tendance croient en imposer à quelques-uns par cette espèce de coup de force moral qui dénote une intransigeance voisine des chefs bolchévistes* » [8].

Pendant le congrès, Lecoin défend ardemment les principes du « Manifeste ». L'autonomie des groupes est réaffirmée, les synthétistes triomphent. Sébastien Faure collabore de nouveau au *Libertaire* et l'AFA rejoint l'UA en 1934.

Au cours du congrès, Lecoin prend la défense de l'objection de conscience contre les platformistes : « *Toute la beauté du geste repose sur les gestes individuels. Ce sont de tels gestes qui nous ont fait connaître et aimer du peuple* » [9]. Pourtant Lecoin n'a pas toujours eu cette position. Comme la plupart des anarchistes, au lendemain de la Première Guerre mondiale, il demeure opposé à l'objection de conscience. Les libertaires refusent de demander à l'État, le droit de ne pas faire la guerre et préfèrent appeler à la grève insurrectionnelle en cas de mobilisation. Lors d'un congrès de la Paix, organisé du 17 au 22 août 1926, par la Jeunesse Chrétienne, il fustige les objecteurs. Un mois plus tard il rédige un long article sur le sujet : « [...] *Des camarades de la tendance du Semeur [10] menèrent particulièrement dans cet organe, une ardente campagne en faveur de la reconnaissance par nos gouvernants de l'objection de conscience, c'est-à-dire le droit légal pour le "consciencus objector" d'être soustrait aux risques de tuer ou d'être tué pendant la guerre si la preuve était administrée par lui et des témoins, qu'avant la déclaration de la guerre il était un anti-guerrier convaincu.* »

« *Thèse extrêmement dangereuse, salement égoïste et nettement anti-révolutionnaire.* »

[1] Le *Libertaire*, 25 janvier 1930-8 février 1930.

[2] Le *Libertaire*, 15 mars 1930.

[3] Le *Libertaire*, 22 mars 1930.

[4] Le *Libertaire*, 26 avril 1930.

[5] *Journal libertaire dirigé par Alphonse Barbe.*

« *Les anarchistes, qui ne séparent point leur sort de tout le peuple, n'accepteront pour rien au monde de se placer eux-mêmes sur la bouche le haillon, ils ne veulent à aucun prix d'une exemption officielle qui les rendrait solidaires des officiels dans le plus grand des crimes.* » [1].

Mais comme la plupart de ses compagnons, Lecoin prend peu à peu conscience de l'impossibilité actuelle, pour les anarchistes de transformer la guerre en révolution. Et lorsque son ami Pierre Odéon, refuse de se présenter au titre de réserviste en décembre 1929 et est arrêté, il prend sa défense dans *Le Libertaire* : « *Odéon sait très bien que le problème social, à la solution duquel nous travaillons, ne sera résolu que par une révolution. Mais je ne pense pas qu'en attendant cette révolution il soit interdit d'agir individuellement, selon ses goûts, sa force de volonté et son ouvrage.* » [2].

L'unité étant faite, Lecoin se retire à nouveau. Il est devenu un militant « exceptionnel » qui intervient lorsque les événements l'exigent. Jusqu'au début de la guerre civile espagnole il participe peu à la vie du mouvement libertaire. Il préfère se consacrer à la défense de nombreux exilés politiques au sein du Comité pour le Droit d'Asile. Il sollicite l'appui de nombreuses personnalités et soutien le vote d'une loi protégeant les réfugiés. Ces activités lui valent l'estime des différentes communautés de libertaires étrangers installés, à cette époque en France. Elles lui valent également des reproches sévères de certains membres de l'UA. Le groupe d'Action Anarchiste de Marseille demande : « *La suppression du Comité du Droit d'Asile qui est un groupe dont les principes et les méthodes sont contraires aux principes généraux de l'anarchisme.* » [3] Lecoin n'en a cure et poursuit son action.

\*

Dès le soulèvement du Général Franco, le 18 juillet 1936, Lecoin rejoint ses camarades. Les anarchistes français se sentent solidaires de la Fédération Anarchiste Ibérique (FAI) et de la Confédération Nationale du Travail (CNT) le puissant syndicat libertaire espagnol.

[1] *Le Libertaire*, 17 septembre 1926.

[2] *Le Libertaire*, 21 décembre 1929.

[3] *Le Libertaire*, 31 janvier 1971.



*« Je connais parfaitement l'Espagne, je n'ai point cessé de m'occuper de ce qui s'y passe depuis l'âge de vingt ans, depuis ma participation à la mémorable manifestation parisienne le jour de l'assassinat de Francisco Ferrer » [1].*

Lecoin doit attendre près de vingt ans pour participer, de nouveau, à la vie politique espagnole ; en 1927, après une longue et difficile campagne au sein du Comité pour le Droit d'Asile, il empêche l'extradition d'Ascaso, Durruti et Jover, célèbres militants libertaires espagnols. Un séjour à Barcelone, au lendemain de la proclamation de la République le 14 avril 1931, renforce sa fascination pour ce pays. Il y voit 100 000 personnes défiler derrière les banderoles noires et rouges de la CNT-FAI. Ses comptes rendus au *Libertaire* sont enthousiastes [2].

Le 31 juillet 1936 *Le Libertaire* titre sur sa première page : « La révolution espagnole, c'est la nôtre ! » [3]. Immédiatement les anarchistes français de toutes tendances créent un « comité anarcho-syndicaliste pour la défense et la libération du prolétariat espagnol ». En septembre 1936 une centaine de militants français forment la centurie Sébastien Faure et partent en Espagne se battre au sein de la colonne Durruti. En octobre l'Union Anarchiste charge Lecoin et quelques militants de fonder le Comité pour l'Espagne Libre (CEL).

Le soutien du CEL à l'Espagne ouvrière est à la fois politique et matériel. Le CEL multiplie les meetings et les manifestations de solidarité regroupant des personnalités de toutes tendances. Toute cette agitation a pour but principal, d'amener le gouvernement du Front Populaire à envoyer de l'équipement et des armes aux républicains espagnols. N'étant pas entendu, le CEL expédie lui-même du matériel.

Trois et parfois cinq camions de quatre à cinq tonnes sont convoyés chaque semaine par deux militants jusqu'à Barcelone. A l'intérieur, du linge, des médicaments, de la nourriture, mais aussi, dissimulées, des armes et des munitions. Nicolas Faucier se souvient : « [...] *Je nous revois à cette époque dans l'armurerie Flobert située vers le boulevard Saint-Michel, traitant d'achat d'armes et de munitions (achetées avec l'argent des souscriptions reçues) et des moyens de les acheminer à leurs destinataires. D'autre part, nous orientons les délégués espagnols en quête des mêmes achats, et nous avons rue de Crussol [4] un dépôt*

[1] Liberté, janvier 1967.

[2] Le Libertaire, 8 et 15 mai 1931.

[3] Le Libertaire, 31 juillet 1936.

[4] Siège du Comité pour l'Espagne Libre, puis de SIA (au numéro 26).

*d'armes souvent renouvelées et transportées par nos camions aux combattants espagnols* » [1].

De plus, le CEL recueille 300 orphelins espagnols, évacués principalement de Barcelone et de Madrid, dans la colonie Ascaso-Durruti, située à Lima près de la frontière française.

En juin 1937, la CNT et l'Union Générale des Travailleurs (UGT) la centrale syndicale socialiste, décident de créer Solidarité Internationale Antifasciste (SIA). Par cette alliance, les anarchistes et les socialistes espagnols réagissent contre les groupes d'entraide sectaires, en particulier ceux contrôlés par les communistes. Début novembre, l'UA charge Lecoin et Faucier de transformer le CEL en section française de SIA. Ils présentent ainsi la nouvelle organisation : « *Solidarité Internationale Antifasciste est faite pour porter secours aux victimes du fascisme mondial, mais tant que les événements d'Espagne seront ce qu'ils sont... Solidarité Internationale Antifasciste se consacrera exclusivement à la défense de l'Espagne Ouvrière* » [2].

SIA connaît un important succès. Son premier meeting, en décembre 1937, réunit 10 000 personnes, un tract tiré à 60 000 exemplaires est immédiatement épuisé. Quelques mois après sa fondation SIA revendique 30 000 membres répartis en 25 sections [3]. Même si ces chiffres sont artificiellement gonflés pour les besoins de la propagande (Jean Maitron parle de 15 000 membres [4]), il est indéniable qu'en se transformant le mouvement de solidarité à l'Espagne anti-franquiste s'est considérablement renforcé. Pendant près d'un an SIA publie un bulletin de deux pages (l'une en français, l'autre en espagnol) à l'intérieur du *Libertaire*. Lecoin, secrétaire de SIA, trouve que le journal de l'UA n'a pas assez d'audience et lance un hebdomadaire *SIA* le 10 novembre 1938. Écrit en trois langues (français, espagnol, italien), le journal possède 55 000 abonnés en février 1939. Les responsables de l'UA, par peur de la concurrence, s'opposent à la création de *SIA*. Au contraire le nouveau titre touche un public plus large et draine de nouveaux lecteurs pour *Le Libertaire*.

Pendant la guerre d'Espagne une polémique se développe au sujet du type de soutien à apporter à la CNT-FAI. L'Union Anarchiste apporte une aide inconditionnelle aux anarchistes espagnols, par contre, d'autres groupes libertaires

[1] Nicolas Faucier, correspondance personnelle.

[2] *Le Libertaire*, 11 novembre 1937.

[3] Cf. brochure : SIA son but, sa ligne de conduite, ses moyens d'action, ses réalisations (1937).

[4] Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, déjà cité*.

moins importants numériquement, critiquent certaines des attitudes de la direction de la CNT-FAI. En particulier l'appui du syndicat libertaire espagnol au gouvernement républicain. « *Quant à l'action de solidarité de SIA à l'égard des combattants espagnols, elle se situait au-dessus des querelles qui agitaient notre mouvement pour ou contre la collaboration gouvernementale. Nous considérons que, quelles que soient les erreurs commises par certaines leaders (et nous ne manquons pas de leur exprimer nos craintes, mais cela d'homme à homme, soit lorsque nous les sollicitons pour participer à nos meetings ou à l'occasion de visites à Barcelone), nous compromettrions notre effort en portant des critiques, ou des accusations publiques contre des camarades acculés à la lutte contre les franquistes et poignardés dans le dos. Et cela n'était, certes pas du goût des purs de notre mouvement, assez rares malgré tout, et qui ne nous ménageaient pas leurs blâmes* » [1].

L'année 1939 fait date dans l'histoire du mouvement libertaire. L'effondrement des anarchistes espagnols en mars et le début de la seconde guerre mondiale en septembre anéantissent le mouvement libertaire. La guerre, les anarchistes la sentent venir depuis longtemps, mais ils sont conscients que leurs faibles forces ne peuvent empêcher qu'éclatent les hostilités. En avril 1938, à la demande de l'UA, Lecoin et Faucier créent le « Centre Syndical d'Action Contre la Guerre ». Les meetings qu'ils organisent n'ont pas le succès escompté. La guerre arrive, *Le Libertaire* est censuré, puis les locaux de l'UA sont mis sous scellés. La plupart des anarchistes français optent pour une solution individuelle ; ils s'exilent, s'insoumettent ou rejoignent le front en espérant, sans trop y croire, un sursaut révolutionnaire. Seuls, Lecoin et Faucier tentent une action pacifiste. Dix jours après la déclaration de la guerre ils diffusent à 100 000 exemplaires un tract intitulé « Paix immédiate ». Lecoin et Faucier sont arrêtés, et l'on n'entend pratiquement plus parler du mouvement anarchiste français jusqu'à la Libération.

[1] Nicolas Faucier (ancien trésorier de SIA), correspondance personnelle.

## **PAIX immédiate !**

Malgré tout l'effort des pacifistes sincères, le sang coule. Déjà presque toute l'Europe est dans la guerre. Le monde entier va sombrer dans le sang des hommes. Tous le savent, tous le sentent.

La tristesse infinie des mobilisés eux-mêmes et la douleur pathétique de leurs proches en sont la preuve.

Pas de fleurs aux fusils, pas de chants héroïques, pas de bravos au départ des militaires. Et l'on nous assure qu'il en est ainsi chez tous les belligérants. La guerre est donc condamnée, dès le premier jour, par la plupart des participants de l'avant et de l'arrière.

Alors, faisons vite la paix.

N'attendons pas qu'elle nous soit offerte par les fauteurs de guerre.

Le prix de la paix ne sera jamais aussi ruineux que le prix de la guerre. Car on ne construit rien avec la mort; on peut tout espérer avec la vie.

Que les armées, laissant la parole à la raison, déposent donc les armes !

Que le cœur humain trouve son compte dans une fin très rapide de la guerre.

Réclamons la paix ! Exigeons la paix !

ALAIN, Victor MARGUERITE, Marcel DÉAT, Germaine DECARIS, Félicien CHALLAYE, VIGNE, Georges DIMOULIN, Georges PIOCH, LUCIEN JACQUES, Thyde MONNIER, GIROUX, LECOIN, Charlotte BONNIN, Yvonne et Roger HAGNAUER, VIVES, Marie LENGLOIS, Robert TOURLY, René GERIN, Maurice WULLENS, Henri POULAILLE, Marceau PIVERT, ZORETTI, Georges YVETOT, Jeanne et Michel ALEXANDRE, Robert LOUZON, Hélène LAGUERRE, EMERY, Henri JEANSON, Jean GIONO.

# Le franc-tireur

Durant la guerre ce qui reste du mouvement libertaire éclate. Certains, par anticommunisme, rejoignent la Collaboration, d'autres la Résistance. Les quelques insoumis et déserteurs se cachent ou se retrouvent en prison. Seules des ballades champêtres réunissent quelques militants. Il faut attendre 1943 pour que de premiers contacts s'établissent ; une réunion se tient à Toulouse en juillet, suivie d'une seconde en janvier 1944 qui permet la mise au point des principes d'une nouvelle organisation. Un premier congrès en octobre 1945 et une conférence nationale en décembre donnent naissance à la Fédération Anarchiste (FA). Elle regroupe des anciens « rescapés » des années troubles de la seconde guerre mondiale et des nouveaux venus à l'anarchisme.

Lecoin demeure en prison jusqu'en 1941. Affaibli physiquement et moralement il n'a pas de relations avec le petit noyau de militants actifs. La plupart d'entre eux, d'une autre génération que lui, critiquent les moyens employés pour ses diverses campagnes de l'entre-deux guerres et sa « passivité » durant l'Occupation. « *Quelques-uns avaient été, je ne dirais pas écartés, mais oubliés d'être conviés à la reconstruction du mouvement libertaire, et parmi eux Le Meillour, Lecoin, Loréal, etc. Quelques années plus tard, à ma librairie du Château des Brouillards, beaucoup d'entre eux, qu'ils aient appartenu au mouvement syndical ou à l'Union anarchiste, viendront me voir. En ai-je entendu de ces histoires douloureuses d'hommes qui avaient fait le mauvais choix, qui n'avaient été qu'imprudents ou s'étaient contentés de rester passifs dans une période où tout le monde avait peur A Paris comme en province ce sont les militants de l'Union anarchiste qui avaient le moins tenu le coup...* » [1]

Voilà qui explique l'absence de Louis Lecoin aux assemblées constitutives de la FA en 1945.

A cette époque il rédige sa première autobiographie : *De prison en prison* [2], dont la première édition sort en décembre 1946. La publication du livre amène *Le Libertaire*, organe de la FA, à reparler de Lecoin, pour la première fois depuis la fin

[1] Maurice Joyeux, *La Rue n°28*, 1<sup>er</sup> trimestre 1980.

[2] Louis Lecoin, *De prison en prison*, Paris 1946.

de la guerre. Un article fait l'éloge de son action mais rappelle les critiques formulées à l'égard de ses méthodes [1].

Lecoin, à la retraite, s'ennuie. Il sent le besoin de s'engager à nouveau, et comme trop de divergences le séparent de la FA, il décide d'agir seul, en franc-tireur. Il réunit quelques amis et publie une revue mensuelle intitulée *Défense de l'homme*. Elle se donne pour but de défendre l'individu partout où sa liberté est menacée. Le premier numéro paraît en octobre 1948, Lecoin y affirme un anarchisme teinté d'humanisme. *Le Libertaire* critique sévèrement l'initiative :

« [...] *Trop de vieux thèmes usés. Pas assez de ferveur. Cela provient peut-être du nombre important de copains désabusés qui ont écrit ce numéro.* »

« *La revue Défense de l'Homme semble avoir trop sacrifié au désir de publier les écrits des amis. Si Lecoin s'engage sur cette pente il n'a pas fini...* » [2].

L'article commentant le second numéro est plus modéré et la rédaction du *Libertaire* répond à certains lecteurs ayant trouvé la critique précédente un peu trop vive [3]. Malgré son éloignement, Lecoin semble avoir conservé l'estime d'une partie du mouvement. Par la suite la revue est tout simplement ignorée par l'organe de la FA.

\*

En 1949 l'affaire Gary Davis oppose Lecoin à la Fédération Anarchiste. Gary Davis, ancien militaire, a répudié la nationalité américaine et se déclare citoyen du monde. Il lance un journal et un mouvement réclamant la formation d'un gouvernement mondial afin d'éviter une nouvelle guerre. La FA apporte un soutien critique à l'initiative mais trouve que Gary Davis ne va pas assez loin et considère que « *seule la FA est pacifiste parce que seule elle est révolutionnaire* » [4]. A l'occasion de l'arrestation, pour désertion, d'un jeune conscrit catholique, Gary Davis fait l'apologie de l'objection de conscience. Il multiplie les actes de protestation afin de le faire libérer. Il est emprisonné à plusieurs reprises. Lecoin crée et anime le « Comité Gary Davis ». Le 13 octobre 1949, au cours d'un meeting présidé par

[1] *Le Libertaire*, 10 janvier 1947.

[2] *Le Libertaire*, 26 novembre 1948.

[3] *Le Libertaire*, 27 décembre 1948.

[4] *Le Libertaire*, 11 mars 1949.

Lecoin, André Breton amené par des militants de la FA attaque Gary Davis. A tel point que Lecoin l'interrompt, ce qui entraîne un important chahut dans la salle. Dans le compte-rendu de la réunion Lecoin dénonce l'attitude de la FA. Il s'en prend particulièrement à Fontaine (celui qui a critiqué dans *Le Libertaire*, le premier numéro de *Défense de l'Homme*) : « *Je ne sais si Défense de l'Homme n'est pas particulièrement anarchiste, ce que je sais, par exemple, camarade Fontaine, c'est que ton discours, particulièrement, ne l'était pas du tout* » [1]. La polémique comme la campagne s'arrête là, Gary Davis ayant été expulsé de France et vite oublié.

Un mois plus tard, toujours dans sa revue, Lecoin reproche à la FA de parler beaucoup contre Franco mais de ne rien opposer de concret. La Fédération lui demande d'exposer ses projets d'action. Trois rencontres ont lieu entre le secrétariat de la FA et Lecoin. Un comité de défense sociale est créé, mais n'a jamais eu d'existence réelle. Sans doute à cause de la faiblesse du mouvement libertaire français.

Le congrès de Bordeaux de mai-juin 1952 marque le début de l'éclatement de la FA. La tendance platformiste menée par Fontenis prend le contrôle de l'organisation et exclut un certain nombre de militants.

Lecoin exhorte les anarchistes à l'unité en rappelant le temps perdu à cause de querelles entre individualistes et anarcho-communistes dans les années 1930 [2]. Il propose à la FA de lancer, en commun avec *Défense de l'Homme*, une série de conférences sur l'anarchisme pour renforcer le mouvement libertaire. Il se déclare prêt à adhérer à la FA [3]. Mais la proposition n'est pas retenue et *Défense de l'Homme* organise, seul, quelques réunions. Le refus de la FA vient, sans doute, de la profonde divergence entre elle et Lecoin concernant les guerres d'Indochine et du Maroc. La FA soutient les mouvements de libération nationale des deux pays ; Lecoin fidèle à son pacifisme critique très sévèrement cette attitude, contraire selon lui, à l'éthique libertaire [4]. Parallèlement, la librairie de la FA refuse de diffuser *Défense de l'Homme* et *De prison en prison* sous prétexte que Lecoin ne serait qu'un « *marchand de papier* » doublé d'un ancien collaborateur. L'accusation est grave car elle n'est pas nouvelle. Certaines personnes assimilant le strict neutralisme de Lecoin pendant la guerre à un soutien à l'occupant. Piqué au vif Lecoin réplique par

[1] *Défense de l'Homme*, novembre 1949.

[2] *Défense de l'Homme*, juillet 1952.

[3] *Défense de l'Homme*, septembre 1952.

[4] *Défense de l'Homme*, octobre 1952.

ces mots : « *Je mets au défi le plus malintentionné à mon égard de produire une ligne, une parole démontrant ma collaboration. A la collaboration je n'ai pas donné une pensée. Du début à la fin je n'ai eu qu'un seul souci la paix* » [1]. A la suite de cette mise au point, Lecoin n'a plus aucun rapport avec la FA devenue Fédération Communiste Libertaire (FCL) en décembre 1953. La FCL disparaît après une participation malheureuse aux élections du 2 janvier 1956.

\*

Pendant ce temps, les exclus et les dissidents de la FCL ont reconstruit la Fédération Anarchiste en décembre 1953. Lecoin se sent beaucoup plus proche de ce courant synthésiste du mouvement libertaire et se félicite de la teneur des débats du premier congrès [2]. Et quand la nouvelle organisation ouvre une souscription pour le lancement du *Monde Libertaire* il appelle les lecteurs de sa revue à y participer [3]. Le premier numéro du *Monde Libertaire* paraît en octobre 1954 et malgré cet acte de solidarité, il faut attendre cinq ans pour y lire le nom de Lecoin. Pour les membres de la FA, comme pour ceux de la FCL, Lecoin est un vieil homme (il a 66 ans en 1954) qui a fait beaucoup pour le mouvement anarchiste mais qui a son avenir derrière lui. Le peu de succès de *Défense de l'Homme* confirme leur opinion.

D'une certaine manière Lecoin leur donne momentanément raison en abandonnant la responsabilité de sa revue à Louis Dorlet en juillet 1955. Fatigué, il préfère se retirer. Un drame met fin à sa retraite : Marie, sa femme, meurt subitement, le 29 décembre 1956 d'une angine de poitrine foudroyante. Cette disparition laisse Lecoin désespéré. Pour éviter de sombrer dans une solitude mélancolique, il décide de lancer une grande campagne en faveur de l'objection de conscience. Immédiatement il entre en contact avec le *Monde Libertaire* afin de savoir si une collaboration est possible. Il propose que le journal de la FA devienne hebdomadaire afin de mieux coller à l'actualité et qu'il soit le haut-parleur de la lutte pour les objecteurs [4]. La FA refuse mais offre à Lecoin de participer à la rédaction

[1] *Défense de l'Homme*, janvier 1953.

[2] *Défense de l'Homme*, janvier 1954.

[3] *Défense de l'Homme*, juillet 1954.

[4] *Défense de l'Homme*, février 1957.

du *Monde Libertaire*. Lecoin ne veut pas se contenter d'un rôle de « figurant » et préfère créer son propre hebdomadaire *Liberté*, dont le premier numéro sort le 31 janvier 1958.

\*

Dès le début de la campagne pour l'objection de conscience, des critiques s'élèvent quant au choix des personnalités patronnant le comité de « Secours aux Objecteurs de Conscience ». A côté de quelques anarchistes comme Bontemps ou Breton on y trouve Lanza del Vasto, l'abbé Pierre et le pasteur Roser. Cet éclectisme, s'il permet une action plus efficace, n'est pas du goût de tous les militants libertaires. Lecoin doit, dès le cinquième numéro de *Liberté* affirmer qu'il ne reniera pas ses idées pendant la campagne [1]. Dans le numéro sept, après avoir demandé aux malveillants et aux sceptiques de rester à l'écart, il explique dans un long article pourquoi il choisit de mener une action commune avec des croyants : « *Entre des chrétiens sincères et des anarchistes la différence, au fond, est-elle si importante ? Elle est plus insignifiante qu'on se l'imagine, elle n'existe même plus pour ainsi dire entre un athée et un croyant tous deux objecteurs de conscience, car allez donc — dans des temps où la paix est troublée — les différencier lorsqu'ils "communient" dans la même haine de la guerre.* »

« *Voilà pourquoi, moi anticlérical farouche, moi vieil anarchiste impénitent, j'ai pris l'initiative de cette campagne pour les objecteurs avec le même enthousiasme que s'il se fût agi de défendre des membres de ma famille philosophique* [2]. *Et les quelques lecteurs qui me reprochent la tolérance qui me permet de rassembler dans notre Comité de patronage des irréligieux et des religieux ont tort* » [3].

Dans le *Monde Libertaire*, excepté la reproduction sans commentaire d'une lettre de personnalités demandant à De Gaulle la libération des objecteurs [4], il faut attendre près d'un an avant d'y lire un article sur l'objection de conscience. Et c'est seulement lorsque la campagne rencontre un certain succès que commence, en

[1] *Liberté*, 28 février 1958.

[2] *A ce moment sur 90 objecteurs emprisonnés, seuls deux ou trois sont athées. La plupart sont Témoins de Jéhovah.*

[3] *Liberté*, 14 mars 1958.

[4] *Le Monde Libertaire*, août-septembre 1958.



novembre 1959, un large débat sur le problème. Faut-il ou non demander à l'État le droit de refuser de faire la guerre ? Au fil des mois les principaux leaders de la FA prennent position dans le *Monde Libertaire*. Il y a autant de partisans que d'adversaires à l'action Lecoin [1].

Par la suite, l'organe de la FA publie de temps en temps des informations sur la campagne pour les objecteurs mais n'y attache qu'un intérêt secondaire. Cette attitude, la FA la garde du début à la fin de la campagne. Excepté en juin 1962, lorsque Lecoin entame une grève de la faim pour arracher un statut en faveur des objecteurs. A ce moment la FA apporte un soutien inconditionnel à Lecoin, en collant des affiches, en participant aux manifestations et en prêtant son local. Desrozier, l'une des cinq personnes qui cesse de s'alimenter, en solidarité avec Lecoin, est membre de la FA. Pourtant, moins d'un an après, un militant réaffirme dans le *Monde Libertaire* son refus d'un statut pour les objecteurs de conscience et sa méfiance à l'égard des chrétiens qui soutiennent les pacifistes [2]. Cette opinion reflète celle d'une bonne partie de l'organisation qui pense que le statut est un



*Louis Lecoin pendant sa grève de la faim en 1962. (Dessin: OLT)*

[1] *Le Monde Libertaire*, novembre 1959 à mars 1960.

[2] *Le Monde Libertaire*, avril 1963.

« projet bâtard et incomplet » et la loi, votée en décembre 1963, « un temple vide où les fidèles viennent faire leurs dévotions » [1].

Alors pourquoi ce soutien en juin 1962 ? La question mérite d'être posée. Roland Biard dans son histoire du mouvement libertaire expose que « *L'absence de perspectives ne peut expliquer ce ralliement. Le mouvement anarchiste a-t-il été l'objet à cette époque d'un certain culte de la personnalité à l'égard de Lecoin. L'hypothèse n'est pas à exclure !* » [2]. S'il est indéniable que Lecoin bénéficia du respect d'un bon nombre de militants, cela ne suffit pas à expliquer que l'aide de la FA se soit essentiellement limitée à la période de la grève de la faim. Deux autres facteurs interviennent. D'abord la répression qui, comme bien souvent, a resserré les liens au sein du mouvement libertaire en juin 1961 un meeting de soutien aux objecteurs de conscience est interdit par le Préfet de police ; aussitôt la FA expédie un télégramme de protestation. En mars 1962, le local du mouvement libertaire est plastiqué par l'OAS. Lecoin préside le meeting de solidarité. Il y prononce un vigoureux discours unitaire : « *la famille anarchiste n'est pas si nombreuse que nous puissions la laisser décimer, mutiler et ce soir nous avons le devoir de prendre entre nous un engagement formel : celui d'être étroitement solidaires les uns des autres* » [3].

*Liberté* envoie une importante somme d'argent pour la reconstruction du local. Quand débute la grève de la faim, trois mois après l'attentat, la situation est favorable à un soutien de la FA (d'ailleurs il n'est pas sûr que Lecoin, préparant minutieusement toutes ses actions, n'y ait pas pensé en prononçant son discours unitaire). Mais c'est surtout parce que, à ce moment, l'affaire prend une dimension considérable que la FA, ainsi que d'autres libertaires soutiennent Lecoin. En apparaissant, pour la première fois depuis 1939, sur le devant de l'actualité, les anarchistes espèrent relancer un mouvement en stagnation depuis plus de vingt ans. Et pour cela ils sont prêts à laisser de côté leurs critiques.

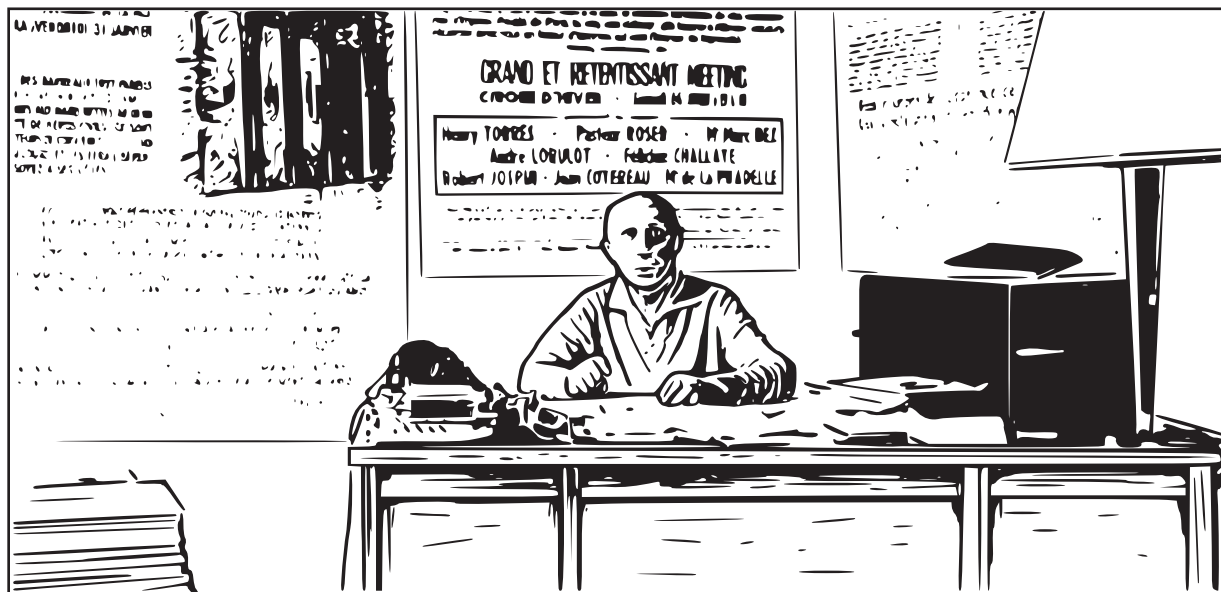
\*

Le statut des objecteurs de conscience voté, Lecoin relance le Comité pour l'Espagne Libre en janvier 1964. Sur ce terrain il a naturellement le soutien de la FA.

[1] Maurice Joyeux, *La Rue*, déjà cité p. 17.

[2] Roland Biard, *Histoire du mouvement anarchiste (1947-1975)*, Poitiers 1976, p. 149.

[3] *Liberté*, avril 1962.



*Louis Lecoin dans son bureau en juillet 1965. (Dessin: OLT)*

La présence dans le comité de Maurice Joyeux, l'un des animateurs de l'organisation libertaire, est révélatrice. Mais la FA s'engage assez mollement dans la campagne. Dans *Liberté*, Lecoin, poursuit ses appels en faveur d'anarchistes persécutés en France et dans le monde. En mai 1968 l'interdiction de séjour frappant Cohn-Bendit amène Lecoin à écrire l'un de ses plus violents articles intitulé : « Un mot à un salopard » : « Monsieur Christian Fouchet, vous êtes un immonde gredin, bien digne de commander en chef aux CRS et d'occuper les fonctions de premier flic de France. »

« C'est votre mesure provocatrice et odieuse contre Daniel Cohn-Bendit — tout le monde le reconnaît, même Monsieur le député Terrenoire, membre actif de la majorité parlementaire — qui a donné lieu aux manifestations violentes du vendredi 24 mai et vous avez le culot de vous présenter à la radio comme un petit saint. Passe encore que vous tentiez de vous innocenter, mais que vous baviez sur autrui et que vous vous en preniez bravement aux anarchistes, nous ne pouvons le supporter. »

« Bas les pattes, Monsieur le ministre de l'Intérieur, devant mes camarades ! »

« Je n'ai pas reçu le mandat de les défendre, ils n'ont d'ailleurs besoin de personne. Mais j'appartiens à leur maison, je suis des leurs depuis plus de soixante années, ce qui me donne le droit de vous crier, Monsieur Fouchet, que vous êtes un fieffé menteur, un vil calomniateur et que... et que les anarchistes vous emmerdent » [1].

[1] Syndiqué depuis 1928 au syndicat des correcteurs CGT où il a eu de nombreuses responsabilités (Comité syndical, délégué aux congrès de la CGT en 31, 33 et 36).

De tels « coups de gueule » Lecoin en a jusqu'à la fin de sa vie que ce soit en 1970, quand l'anarchiste italien Pinelli « tombe » du quatrième étage de la préfecture de police de Milan, ou en 1971 lors du procès de Burgos.

Le dernier combat de Lecoin, pour le désarmement, unilatéral, bien qu'il reprenne une idée de Sébastien Faure, laisse indifférent le mouvement libertaire. Exception faite pour la branche pacifiste de la FA qui milite aussi au sein de l'Union Pacifiste de France (UPF). Lecoin reste néanmoins en contact avec le mouvement et quelques mois avant la mort, doit présider un meeting organisé par la FA, pour le centenaire de la Commune ; malade il dût renoncer. Son état de santé l'empêche également de rédiger un livre présentant ses conceptions philosophiques et politiques.

« *Louis Lecoin est mort. C'est un chapitre de l'histoire de notre mouvement libertaire qui se termine* » [2]. Cette impression on la ressent à la lecture de la presse libertaire parue au lendemain de la disparition de Lecoin le 23 juin 1963. La consultation de quinze revues ou journaux anarchistes permet d'approfondir l'analyse des rapports et de l'influence de Lecoin sur les différentes branches du mouvement libertaire. Neuf d'entre eux consacrent un ou plusieurs articles à l'événement. Sur l'ensemble, seuls deux articles expriment quelques critiques sur l'action de Lecoin, tous les autres sont élogieux, pour ne pas dire dithyrambiques. On constate sans surprise, que la tendance platformiste (*Guerre de Classe, Front Libertaire, Tribune Anarchiste-Communiste*) ignore totalement la mort de Lecoin. Par contre, les synthésistes (*Le Monde Libertaire, La Rue*) y consacrent un ou plusieurs articles. Quant à la presse anarcho-syndicaliste, elle rend hommage à l'action syndicale de Lecoin [1].

Le 29 juin 1971 cinq cents personnes assistent aux obsèques de Lecoin au Père Lachaise. Autour de la famille, se pressent syndicalistes CFDT et FO, pacifistes et anarchistes français ou espagnols. On remarque les couronnes de la Fédération Anarchiste, de l'Union Pacifiste de France, du groupe Louise Michel, des Citoyens du Monde et du *Canard Enchaîné*. La présence de personnalités telles que Bernard Clavel, Eugène Deschamps, Yves Montand, Simone Signoret montre que Lecoin exerçait son influence au-delà du mouvement libertaire.

[1] *Liberté, juin 1968.*

[2] *Maurice Joyeux, La Rue, déjà cité.*

# Conclusion

Dix ans après la mort de Louis Lecoin que reste-t-il de son action ? Comment résiste-t-elle à l'épreuve du temps ?

Son nom demeure attaché au statut de l'objection de conscience voté en 1963. Si la loi n'a guère évolué, les objecteurs ont beaucoup changé. Depuis 1968, les croyants ne représente plus qu'une minorité du mouvement. La signature le 2 septembre 1972 du décret de Brégançon par Georges Pompidou aggrave les conditions d'application du statut. En riposte la plupart des objecteurs refusent leurs nouvelles affectations et s'insoumettent au service civil. En septembre 1974 les objecteurs-insoumis fondent les Comités de Lutte des Objecteurs (CLO). Les CLO considèrent que leur combat s'inscrit dans la lutte anticapitaliste et antiétatique et rejettent toute idée de service civil [1]. D'autres refusent toujours le compromis que représente, à leurs yeux, la demande d'un statut permettant d'échapper au service militaire. Choisisant « l'insoumission totale » ils remettent également en cause la pratique de la grève de la faim que Lecoin a grandement contribué à introduire au sein du mouvement antimilitariste [2]. Paradoxalement, plus les réfractaires au service national se rapprochent idéologiquement de Louis Lecoin, plus ils rejettent un statut qu'il a si difficilement arraché et plus ils critiques certaines de ses méthodes.

Les compagnons de combat de Lecoin se retrouvent dans deux associations : l'UPF poursuit la campagne pour le désarmement unilatéral. Les Amis de Louis Lecoin publient un mensuel : *Le Réfractaire* qui perpétue la plupart des autres combats de Lecoin.

Quant aux mouvements anarchistes ils ne parlent plus guère de Lecoin. Excepté dans des articles historiques où ils glorifient son action. Lecoin est rangé au musée des grandes figures de l'anarchisme, aux côtés de Louise Michel, d'Élisée Reclus et de Sébastien Faure. Comme eux, par sa personnalité, il a considérablement marqué le mouvement libertaire. Aujourd'hui l'anarchiste possède encore des leaders, mais l'époque des monstres sacrés, qui ont fait la force mais aussi la faiblesse du mouvement, semble révolue.

[1] CLO, Objecteurs en lutte contre la militarisation, *Toulouse 1977 et 1981*.

[2] Groupe Solidarité Insoumission, *Avis de Recherche n°4*.

# Annexe

## **Aujourd'hui insoumis, demain réfractaires, plus tard déserteurs**

Sans nous consulter, l'État dispose de tous, de nos libertés, de nos vies mêmes, exigeant que nous allions faire l'apprentissage des armes de meurtre, que nous entrions, pendant deux ans, à la caserne.

Servir qui ? La patrie : nous n'en avons pas !

Nous n'étions pas même « électeurs ». Comment aurions-nous pu approuver la loi de la conscription ? Du reste, toute loi étant restrictive de liberté, nous reconnaissons les lois, toutes les lois.

Nous voulons la disparition des armées, l'abolition du militarisme ; nous ne croyons pas que ce soit en allant passivement à la caserne que nous atteindrons ce but. Contre cet attentat à notre liberté, nous protestons, au contraire, de la manière la plus énergique.

Nous refusons de nous incliner, nous refusons d'obéir.

C'est le devoir de tous les Français de défendre leur patrie, nous clament, sur tous les tons, les profiteurs de tout poil.

Les propriétaires, les patrons, les grands fonctionnaires ont une patrie : mais, nous, les opprimés, les exploités, qu'aurions-nous à défendre ?

Les privilèges de nos affameurs ? Ce serait par trop stupide ! Nous nous refusons absolument à jouer cette comédie, à forger nous-mêmes nos propres chaînes.

Nous ne désertons pas par peur de la lutte ou par lâcheté. Que nos frères de travail se dressent enfin un jour contre l'Autorité, sous toutes ses formes, alors nous répondrons « présents » !

Mais aujourd'hui, nous crions aux fils d'ouvriers, à tous ceux qui, ayant des intérêts communs, devraient agir de façon identique.

N'allez pas à la caserne ! Ne contribuez pas par votre passivité à perpétuer ce fléau : le militarisme !

Désertez.

*(Affiche de la Fédération communiste-anarchiste. Groupe des conscrits. Octobre 1912.)  
Arch. Nat. F 7 13061.*

# Repères biographiques

**30 septembre 1888** : naissance de Louis Lecoin à Saint-Amand-Monrond (Cher).

**1901** : certificat d'études primaires.

**1904** : diplôme d'agriculture.

**1905** : Lecoin « monte » à Paris.

**1<sup>er</sup> mai 1906** : première arrestation de Lecoin.

**1907** : arrestation au cours d'une manifestation de jardinier. Il est condamné à 3 mois de prison.

**Décembre 1907** : incorporation au 85<sup>e</sup> d'infanterie à Cosne.

**17 octobre 1910** : il refuse d'intervenir contre une grève de cheminots.

**Novembre 1910** : il est condamné à six mois de prison par un tribunal militaire.

**Mars 1912** : Lecoin adhère à la Fédération Communiste Anarchiste.

**Octobre 1912** : il est élu secrétaire de la FCA.

**15 novembre 1912** : il est arrêté pour avoir publié une affiche antimilitariste.

**19 décembre 1912** : il est condamné à cinq ans de prison.

**Novembre 1916** : Lecoin sort de prison.

**7 décembre 1916** : il imprime un tract intitulé : « Imposons la paix ».

**11 décembre 1916** : il est arrêté pour diffusion de tracts illégaux.

**Septembre 1917** : de nouveau libéré, il refuse de rejoindre son unité.

**Décembre 1917** : il est condamné à cinq ans de prison pour insoumission, plus dix-huit mois pour propos subversifs.

**Novembre 1920** : Lecoin retrouve la liberté.

**Décembre 1920** : il devient administrateur du *Libertaire*.

**Août 1921** : Lecoin représente les travailleurs du bâtiment au congrès de la CGT.

**Juin 1922** : il est délégué au congrès de la CGT-U.

**1922** : Lecoin partage son existence avec Marie Morand.

**Juin 1924** : naissance de Josette, fille unique de Louis Lecoin et Marie Morand.

**Octobre 1926** : Lecoin lance la campagne en France pour sauver Sacco et Vanzetti.

**1928** : il devient correcteur d'imprimerie.

**Avril 1931** : premier séjour en Espagne.

**Octobre 1936** : Lecoin fonde le Comité pour l'Espagne Libre.

**17 octobre 1937** : mariage de Louis et Marie.

**Novembre 1937** : il fonde Solidarité Internationale Antifasciste.

**Septembre 1939** : Lecoin fait signer un manifeste contre la guerre. Il est arrêté.

**Février 1941** : toujours incarcéré, il est transféré en Algérie.

**Août 1941** : Lecoin est libéré.

**1945** : il prend sa retraite de correcteur.

**1947** : parution de sa première autobiographie : *De prison en prison*.

**Octobre 1948** : Lecoin lance la revue *Défense de l'Homme*.

**Juillet 1955** : il quitte *Défense de l'Homme*.

**29 décembre 1956** : mort de Marie Morand.

**31 janvier 1958** : Lecoin fonde *Liberté* et commence sa campagne en faveur de l'objection de conscience.

**1<sup>er</sup> juin-22 juin 1962** : grève de la faim pour l'obtention d'un statut de l'objection de conscience.

**11 décembre 1963** : vote du statut des objecteurs de conscience.

**1964 et 1966** : candidat au prix Nobel de la Paix.

**Octobre 1965** : parution de sa seconde autobiographie : *Le cours d'une vie*.

**Décembre 1967** : Lecoin crée le Comité pour l'Extinction des Guerres.

**Juin 1971** : Mort de Louis Lecoin.

# Bibliographie

## LIVRES, BROCHURES :

### De Louis Lecoin :

*De prison en prison* : première édition Paris 1946, deuxième édition Paris 1947, 255 p.

*Le cours d'une vie* : Paris 1965, 354 p.

*Écrits de Louis Lecoin* : Paris 1974, 255 p.

### Sur Louis Lecoin :

*L'anarchiste Louis Lecoin et la guerre* : Paris 1918, 8 p.

*Les anarchistes et le cas de conscience*, 32 p.

Roland Lewin : *Essai sur le militant libertaire Louis Lecoin*.

Grenoble 1965, 174 p.

### Sur le mouvement anarchiste :

Jean Maitron : *Le mouvement anarchiste en France*. Paris 1975 (2 volumes), 927 p.

Jean Maitron : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Français (1871-1939)*. Paris 1964.

Jean Rabaut : *Tout est possible, les « gauchistes » français 1939-1944*. Paris 1974, 416 p.

Roland Biard : *Histoire du mouvement anarchiste*. Paris 1976, 315 p.

Nicolas Faucier : « Souvenirs d'un permanent anarchiste 1927-1928 », *Le Mouvement social*, n°83, avril-juin 1973, 11 p.

May Picqueray : *May la réfractaire*, Paris 1980, 247 p.

Gilbert Guilleminaut, André : *Le roman vrai d'un siècle d'anarchie (1862-1962)*. Paris 1963, 367 p.

Léo Champion : *Les anarchistes dans la F.M. ou les maillons libertaires et la chaîne d'union*. Marseille (1969), 176 p.

Philippe Oyhamburu : *La revanche de Bakounine ou de l'anarchisme à l'autogestion*. Paris 1975, 335 p.

Paul Ulrich : *Histoire de l'anarchie*. Genève 1974, 494 p.

### Sur l'Espagne :

Gaston Leval : *Espagne libertaire, 1936-1939 — L'œuvre constructive de la Révolution espagnole*. Paris 1981, 402 p.

Solidarité Internationale Antifasciste : Son but, sa ligne de conduite, ses moyens d'actions, ses réalisations. 1937.

### Sur la Russie :

Alexandre Skirda : *Kronstadt 1921. Proletariat contre bolchévisme*. Charenton-le-Pont 1972, 275 p.

### Sur Sacco et Vanzetti :

Anne Rebeyrol, Jean-Paul Roux-Fouillet : *L'affaire Sacco et Vanzetti vue par l'Humanité et le Libertaire*. Paris 1971.

Fernand Corcos : *Sacco et Vanzetti sont innocents, libérons-les*. Paris 1925, 29 p.

### Sur l'Antimilitarisme :

Jean-Pierre Cattelain : *L'objection de conscience*. Vendôme 1975, 128 p.

Jean Rabaut : *L'antimilitarisme en France 1810-1975*. Paris 1975.

François Poulet, Jean-Marie Corbier : *Le mouvement anarchiste français et la guerre (1914-1939)*. Paris 1971, 331 p.

Agnès Van Parys : *Les déserteurs*. Bordeaux 1971, 309 p.

CLO : *Objecteurs en lutte contre la militarisation*. Toulouse 1977, 80 p.

## PERIODIQUES :

### Collections :

*Le Libertaire* (1908-1956).

*Le Monde Libertaire* (1954-1971).

*Défense de l'Homme* (1948-1957).

*Liberté* (1958-1971).

*Union Pacifiste* (1967-1979).

*Le Réfractaire* (1974-1979).

L'ensemble de la presse libertaire à la mort de Louis Lecoin (juin 1971).

Dossier de presse pendant la grève de la faim (juin 1962).

Des numéros du *Monde* et du *Canard Enchaîné*.

### Revues :

*La Tour de Feu* : « Reconnaissance à Louis Lecoin » n° 76, 1963.

*La Rue* n°11, 3<sup>e</sup> trimestre 1971.

*Cahiers d'histoire de l'institut Maurice Thorez* n° 28, 1978.

## AUTRES DOCUMENTS

Film de Jean Desville et Jacques Darrilhaude : *Le cours d'une vie*, 1967 (90 mm).

Double disque publié par les « Amis de Louis Lecoin » d'après les émissions de France-Culture en novembre 1966 : « Louis Lecoin son action, sa vie », 1972.



# Index des sigles utilisés

- AFA** : Association des Fédéralistes Anarchistes  
**ALL** : Amis de Louis Lecoin  
**CDA** : Comité pour le Droit d'Asile  
**CEL** : Comité pour l'Espagne Libre  
**CEG** : Comité pour l'Extinction des Guerres  
**CGT** : Confédération Générale du Travail  
**CGT-SR** : Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire  
**CGT-U** : Confédération Générale du Travail Unitaire  
**CLO** : Comités de Lutte des Objecteurs  
**CNT** : Confédération Nationale du Travail  
**CSOC** : Comité de Secours aux Objecteurs de Conscience  
**FA** : Fédération Anarchiste  
**FAI** : Fédération Anarchiste Ibérique  
**FCA** : Fédération Communiste Anarchiste  
**FCL** : Fédération Communiste Libertaire  
**FO** : Force Ouvrière  
**ISR** : Internationale Syndicale Rouge  
**MCAA** : Mouvement Contre l'Armement Atomique  
**MRP** : Mouvement Républicain Populaire  
**PC** : Parti Communiste  
**RI** : Républicain Indépendant  
**SFIO** : Section Française Internationale Ouvrière  
**UA** : Union Anarchiste  
**UAC** : Union Anarchiste Communiste  
**UACR** : Union Anarchiste Communiste Révolutionnaire  
**UGT** : Union Générale des Travailleurs  
**UNR** : Union pour la Nouvelle République  
**UPF** : Union Pacifiste de France

# Remerciements

Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui par leur témoignage oral et écrit, ont grandement contribué à l'édification de ce mémoire. Par ordre alphabétique :

Jean Authier, ancien collaborateur de *Liberté* en 1965-71.

Josette Beringer, fille de Louis Lecoin.

Charles-Auguste Bontemps, militant libertaire, ami de Louis Lecoin.

Bernard Clavel, écrivain, ancien collaborateur de *Liberté* 1967-71.

Thérèse Collet, responsable de l'UPF.

Nicolas Faucier, militant syndical et libertaire. Ancien administrateur du *Libertaire* (1927-29) et de SIA.

Général Fourquet, Adjoint au Chef du cabinet militaire du général de Gaulle de 1958 à 1960.

Groupe Fresnes-Antony, de la Fédération Anarchiste.

Maurice Joyeux, responsable de la Fédération Anarchiste.

Maurice Laisant, responsable de la Fédération Anarchiste et de l'UPF.

Roland Lewin, auteur d'un mémoire sur Louis Lecoin.

Pierre Martin, animateur du Comité de Secours aux Objecteurs de Conscience.

Pierre Messmer, ministre des Armées de février 1960 à 1969.

May Picqueray, militante libertaire et amie de Louis Lecoin pendant cinquante ans, secrétaire des Amis de Lecoin et du journal *Le Réfractaire*.

Merci également au Centre International de Recherches sur l'Anarchisme, au Musée de Saint-Vic de Saint-Amand-Montrond et au Service Civil International, ainsi qu'à toutes les personnes, qui d'une manière ou d'une autre, ont permis que cet ouvrage existe.

# **Table des matières**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>- 3</b>
<b>UN MILITANT EXEMPLAIRE</b>	<b>- 4</b>
<b>EN MARGE DE L'ORGANISATION</b>	<b>- 12</b>
<b>LE FRANC-TIREUR</b>	<b>- 20</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>- 29</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>- 30</b>
<b>REPÈRES BIOGRAPHIQUES</b>	<b>- 31</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>- 32</b>
<b>INDEX DES SIGLES UTILISES</b>	<b>- 33</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>- 34</b>

# Louis Lecoïn

## et le mouvement anarchiste

*par Sylvain Garel*

Louis Lecoïn ne fait pas partie du passé, il est encore avec nous dans l'histoire présente. Louis Lecoïn est un modèle d'action humaine, ne jamais baisser les bras même seul. En lisant ses mémoires Le cours d'une vie on est renforcé dans l'idée que la volonté individuelle bien pensée est souvent initiatrice de l'action collective.

Louis Lecoïn ne s'embarrassait pas — peut-être à tort — d'analyses théoriques, il lui fallait agir et agir encore contre l'injustice, contre les bourreaux, contre la guerre, pour la liberté et la justice. Une campagne se terminait qu'une autre commençait déjà. Lecoïn ne s'arrêtait pas aux difficultés administratives, Lecoïn faisait toutes les démarches nécessaires pour aboutir. Mais il eut la force malgré tous les contacts qu'il établit hors du mouvement anarchiste, pour les nécessités de la solidarité, de garder sa qualité d'anarchiste.

Il fut d'une fidélité permanente aux idées. Il ne fit aucune concession aux chrétiens et à leur influence non-violente. Lecoïn était un pacifiste, il oeuvrait pour la paix, et ne portait aucune exclusive sur les méthodes. Son soutien actif aux anarchistes espagnols lève toute ambiguïté.

**Salut et Révolution Sociale,  
Groupe Fresnes-Antony  
de la Fédération anarchiste (1982)**